

N/REF : 8/10/2024 13H02 C:024972 I:35638
V/REF : 4140
V/Email reçu le Mardi 08/10/2024 a 13H02

CABINET HEURTIER

**6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : OURSIERE
9/11 RUE DE LA GRANGE
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 10 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 GRANGE - MR BERTRAND 06 63 17 89 33 - 1ER ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR PROCEDER AU DEBOUCHAGE DE LA COLONNE D'EAUX USEES
COTE LOGEMENT MR BERTRAND 06 63 17 89 33 MONTEE 9 AU 1ER ETAGE

Donneur d'ordre : M. C. MARRA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/10/2024 A 16H00
DEBOUCHAGE COLONNE WC AU PREMIER ÉTAGE SI RÉCIDIVE PRÉVOIR LA CAMÉRA VU
AVEC MONSIEUR BERTRAND PRÉVOIR LE CURAGE DU CONNECTEUR ENTRE LA MONTÉE 9
ET 11 COLLECTEUR EAUX USÉES

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 09/10/24 a 15H11 Mme A CLEYET-MERLE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN